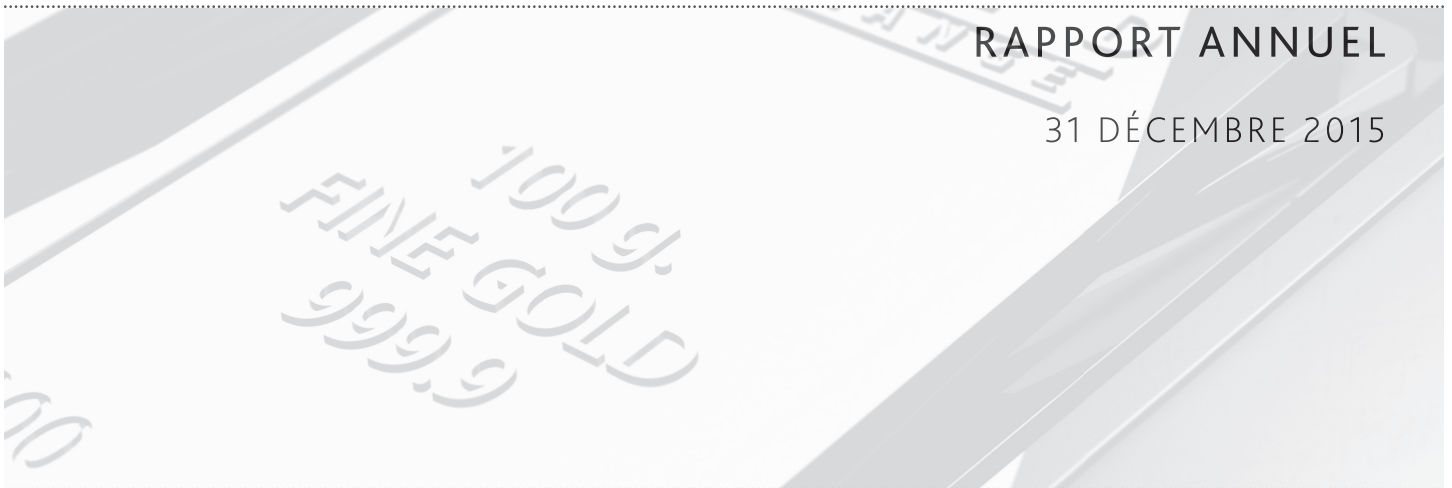


CATÉGORIE DE RESSOURCES MONDIALES DUNDEE

RAPPORT ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2015



Le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels complets. À titre indicatif, nous joignons aux présentes les états financiers annuels. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires additionnels de ces documents ou les états financiers semestriels en composant le 866.694.5627, en consultant notre site Web à www.goodmanandcompany.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com, ou encore, en nous écrivant à l'adresse suivante : Goodman & Company, Investment Counsel Inc., 1, rue Adelaide Est, 21e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, le dossier des votes par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI »), en sa qualité de gestionnaire (« gestionnaire ») de la Catégorie de ressources mondiales Dundee (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

GCICI maintient des processus appropriés visant à assurer de façon raisonnable que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par GCICI. Les principales méthodes comptables que GCICI juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note annexe 3 de ces états financiers.

Le gestionnaire a délégué la surveillance du processus de présentation de l'information financière au comité d'audit du conseil d'administration de Dundee Corporation. Il incombe au comité d'audit d'examiner les états financiers et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et d'en recommander l'approbation au gestionnaire, ainsi que de rencontrer les membres de la direction et les auditeurs internes et indépendants pour discuter des contrôles internes portant sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des problèmes liés à la présentation de l'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. agit à titre d'auditeur indépendant du Fonds, nommé par le gestionnaire. Les auditeurs ont effectué l'audit des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, afin d'exprimer leur opinion sur ces états financiers aux commanditaires. Leur rapport se trouve ci-inclus.

(signé)

LUCIE PRESOT
Chef des finances
Goodman & Company, Investment Counsel Inc.

Le 28 mars 2016

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

La Société de fonds mondiaux Dundee (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries constituées d'un nombre illimité d'actions. Au 31 décembre 2015, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, la Catégorie de ressources mondiales Dundee (le « Fonds »). Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés de ressources canadiennes au profil risque/rendement avantageux, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Le gestionnaire investira principalement dans des petites sociétés et des sociétés intermédiaires canadiennes ouvertes et fermées du secteur des ressources. Le gestionnaire examinera les fondamentaux des secteurs et ceux des sociétés pour évaluer les opportunités de placement qui offrent le meilleur ratio risque/rendement. Avant d'effectuer un placement dans une société, il tiendra généralement une entrevue avec la direction pour déterminer les importantes forces de création de valeur pour les actionnaires. Le gestionnaire examinera non seulement le plan d'action de l'émetteur, mais aussi les forces et les faiblesses de sa direction, de son conseil d'administration et de ses équipes techniques. Il étudiera également si la direction est disposée à prendre des risques à différents degrés pour atteindre ses objectifs à long terme, et si la société a la capacité d'atteindre les objectifs déclarés. Il évaluera aussi les principales données financières. Le gestionnaire recourra de plus aux analyses techniques et à la recherche fondamentale pour pouvoir prendre en temps utile des décisions d'achat et de vente de placements. Pour faciliter le processus de sélection des titres par l'approche ascendante, le gestionnaire cherche à comprendre le contexte général en communiquant avec ses nombreux contacts dans l'industrie.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus et sont intégrés par renvoi à ce document.

Résultats¹

Pour la période comprise entre le 15 avril 2015, date d'entrée en activité, et le 31 décembre 2015², les actions de série A du Fonds ont enregistré un rendement négatif d'environ 6,4 %. Pour la même période, l'indice composé S&P/TSX a reculé de 13,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice. Le lecteur doit garder à l'esprit que l'objectif du Fonds est très différent de celui de l'indice composé S&P/TSX. Par conséquent, son rendement ne sera pas être équivalent. Il serait utile pour les investisseurs de comparer le rendement du Fonds à celui d'autres fonds communs de placement ayant un objectif et des stratégies de placement similaires. Le tableau ci-dessous présente le rendement de chacune des séries du Fonds et de leur indice de référence.

Rendement en pourcentage	Depuis l'établissement	
	Série A	Série F
Valeur liquidative	(6,4)	(6,3)
Indice de référence ^{a)}	(32,5)	(27,0)

- a) L'indice de référence est constitué à environ 25 % de chacun des indices suivants : l'indice composé S&P/TSX, le sous-indice métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, le sous-indice aurifère S&P/TSX et le sous-indice du pétrole et du gaz S&P/TSX. L'indice composé S&P/TSX est un indice sectoriel général qui comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto. L'indice métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, l'indice aurifère S&P/TSX et l'indice du pétrole et du gaz S&P/TSX sont des sous-indices de l'indice composé S&P/TSX. Le rendement de l'indice de référence présenté pour la série A correspond au rendement de l'indice pour la période allant du 15 avril 2015 (date d'entrée en activité du Fonds) au 31 décembre 2015, tandis que celui présenté pour la série F correspond au rendement de l'indice pour la période allant du 19 juin 2015 (date d'entrée en activité de la série) au 31 décembre 2015.

¹ Toute mention d'actif net ou de valeur liquidative dans la présente rubrique désigne la valeur liquidative aux fins des opérations, telle qu'elle est définie dans la section Faits saillants financiers, laquelle peut différer de l'actif net selon les IFRS.

² Dans le présent document, sauf indication contraire, le terme « période » désigne la période comprise entre le 15 avril 2015, date d'entrée en activité, et le 31 décembre 2015.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Poursuivant la tendance des dernières années, les prix des produits de base ont de nouveau baissé en 2015, entraînant les actions de ressources qui ont touché leur niveau le plus bas depuis plusieurs années. Depuis l'entrée en activité du Fonds le 15 avril 2015, les prix de l'or ont reculé, passant de 1 202,34 \$ à 1 061 \$. La vigueur du dollar et de l'économie américaine ont détourné les investisseurs de l'or, en dépit de l'incertitude planant en Europe et des craintes soulevées par le terrorisme à l'échelle planétaire. L'affaiblissement de l'économie chinoise a par ailleurs pesé sur les prix du cuivre qui ont chuté à 2,10 \$ la tonne, en forte baisse par rapport aux prix en vigueur à l'établissement du Fonds, pour atteindre leur niveau le plus bas en cinq ans.

Sur le marché de l'énergie, le prix du baril de pétrole a oscillé entre 50 \$ et 60 \$ durant le premier semestre, mais a ensuite reculé pour terminer l'année 2015 sous les 40 \$. L'affaiblissement de l'économie mondiale a ralenti la demande, alors que l'offre n'a cessé d'augmenter en dépit des bas prix.

Compte tenu de la fragilité des prix des produits de base, les actions du secteur des ressources ont poursuivi leur glissade entamée il y a quelques années. Les investisseurs ont été attirés par les sociétés dégageant des flux de trésorerie disponible en dépit de l'anémie des prix des produits de base et ils ont été prompts à se défaire des sociétés affichant des résultats négatifs ou des bilans sous pression. Les bonnes nouvelles n'ayant pas été nombreuses au cours de l'année, lorsqu'une société a) surpassait les attentes ou b) produisait d'excellents résultats d'exploration, les investisseurs augmentaient rapidement leur investissement dans ces sociétés. Ce fut le cas pour les trois titres les plus performants du Fonds : Lunding Mining Corp., DealNet Capital Corp. et Belo Sun Mining Corp. ont tous annoncé de bonnes nouvelles. À l'inverse, aucune nouvelle n'a été suffisamment bonne pour attiser l'intérêt des acheteurs, même les volumes de vente les plus infimes ont fait chuter les prix de certaines sociétés minières. Les titres les moins productifs du portefeuille, Semafo Inc., Fission Uranium Corp. et Kinross Gold, sont un bon exemple de cette situation.

Le tableau ci-dessous présente tant la variation de la valeur liquidative aux fins des opérations du Fonds que celle de son actif net selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur la période. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre la valeur liquidative aux fins des opérations et l'actif net selon les IFRS, se reporter à la section Faits saillants financiers.

Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net (en millions de CAD)

	Valeur liquidative aux fins des opérations	Actif net selon les IFRS
Émission d'actions pour échanges	40,8 \$	40,8 \$
Rachat d'actions	(21,3)	(21,3)
Revenus de placement	(0,9)	(0,7)
Frais et charges nets ^{a)}	(0,6)	(0,7)
Solde au 31 décembre 2015	18,0 \$	18,1 \$

a) Déduction faite des revenus d'intérêts et de dividendes. Les coûts de transactions sont passés en charges dans le cadre du calcul de l'actif net selon les IFRS.

Opérations avec des parties liées

Les ententes ci-dessous ont occasionné des frais payés par le Fonds à Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI » ou le « gestionnaire ») ou aux sociétés affiliées au Fonds.

Commissions et commissions de courtage

Les commissions de courtage relatives aux opérations sur titres effectuées au cours de l'exercice se sont élevées à environ 68 000 \$. Une tranche d'environ 15 000 \$ a été versée à Valeurs mobilières Dundee ltée (« DSL »), filiale de GCICI. Les accords de paiement indirect, s'il y a lieu, correspondent aux montants payés indirectement aux tiers par l'entremise d'un courtier pour des services, autres que des opérations sur titres, reçus par le Fonds. Aucun montant n'a été versé au titre des accords de paiement indirect pour l'exercice ou l'exercice précédent.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services qu'il lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal du Fonds. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, d'environ 353 000 \$ au cours de la période.

Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de dépôt, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont calculées et comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. En outre, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 106 000 \$ pour la période au titre des frais de services administratifs rendus par celui-ci au cours de la période. Au 31 décembre 2015, le Fonds devait au gestionnaire environ 35 000 \$ au titre de dépenses engagées en son nom.

Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F du Fonds. La prime de rendement, si elle est payable, équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative de référence. La valeur liquidative de référence correspond à i) la valeur la plus élevée par action ou à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et de B) le rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

« Valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire, exclusion faite, dans chacun des cas, de l'incidence de toutes distributions par action effectuées par le Fonds sur la valeur liquidative de l'action. Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne des rendements simples de l'indice de référence, comme ils sont présentés à la rubrique « Résultats », pour la période suivant la dernière période où une prime de rendement a été versée pour la série en question (ou pour la première période où une prime de rendement pourrait être versée depuis l'établissement du Fonds).

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Au 31 décembre 2015, aucune prime de rendement n'a été versée au gestionnaire ou n'était due à celui-ci.

Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » plus bas).

Souscription de titres

Le Fonds peut investir dans des placements de titres pour lesquels Valeurs mobilières Dundee ltée (« DSL »), en tant que courtier en valeurs, a agi à titre de preneur ferme. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtiendra une dispense des autorités réglementaires en valeurs mobilières ou obtiendra l'approbation du comité d'examen indépendant (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » plus bas).

Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2015, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire. Pour la période close le 31 décembre 2015, le Fonds a versé environ 11 000 \$ à titre de frais du CEI.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- i) paiement de commissions de courtage à DSL pour l'exécution d'opérations sur titres à titre d'agent et de distributeur principal pour le compte du Fonds (ci-après les « commissions de courtage »);
- ii) achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire, sauf si une dispense est obtenue dans certaines circonstances;
- iii) exécution d'opérations de change avec DSL pour le compte du Fonds;
- iv) participation à une prise ferme associant DSL, à titre de courtier en valeurs pour le compte de l'émetteur.

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) soit prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds, et c) soit prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour la période indiquée. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que les sous-totaux ne correspondent pas aux totaux mathématiques, puisque la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent.

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action du Fonds¹⁾ (date d'établissement du Fonds : 13 avril 2015)

	31 décembre 2015	
	Série A	Série F
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période¹⁾²⁾	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables :		
Revenu total	0,03 \$	0,01 \$
Total des charges	(0,31)	(0,10)
Perte réalisée pour la période	(0,39)	(0,09)
Gain latent pour la période	0,09	0,05
Diminution totale de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables²⁾	(0,58) \$	(0,13) \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période¹⁾²⁾⁶⁾	9,44 \$	9,45 \$
Ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁶⁾	17 488 \$	487 \$
Nombre d'actions en circulation	1 867 490	51 924
Frais de gestion	2,00 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ³⁾	2,87 %*	2,16 %*
RFG avant renoncations ou prises en charge ³⁾	2,87 %*	2,16 %*
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ⁴⁾	0,29 %	0,29 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	118,01 %	118,01 %
Valeur liquidative par action⁶⁾	9,36 \$	9,37 \$

* Les pourcentages sont annualisés.

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers du Fonds. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation. Ces différences, le cas échéant, sont expliquées dans la note annexe 6. Certains soldes nuls présentés dans les faits saillants financiers peuvent être des montants arrondis à zéro.
- 2) L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est établi selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.
- 3) Le ratio des frais de gestion (« RFG »), exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le RFG indiqué au 31 décembre 2015 est un RFG annualisé calculé conformément aux exigences de la réglementation.
- 4) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des coûts de transactions du portefeuille du Fonds et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 5) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds de placement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds de placement. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

- 6) Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») exige que tous les fonds de placement calculent leur valeur liquidative à toutes les fins autres que l'établissement des états financiers conformément à l'article 14.2, qui, sous certains aspects, est différent des exigences des IFRS. L'actif net selon les IFRS est établi suite à des ajustements à la valeur des bons de souscription, selon le modèle Black-Scholes, alors que la valeur liquidative aux fins des opérations ne requiert pas de tels ajustements. Un rapprochement de la valeur liquidative aux fins des opérations et de l'actif net selon les IFRS est présenté ci-après.

	Total (en milliers de \$)	Par part (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations, série A	17 488	9,36
Ajustement, série A	145	0,08
Actif net selon les IFRS	17 633	9,44

	Total (en milliers de \$)	Par part (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations, série F	487	9,37
Ajustement, série F	4	0,08
Actif net selon les IFRS	491	9,45

Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour ses seuls services-conseils en gestion de portefeuille. Les frais de gestion sont calculés selon un pourcentage annualisé de 2 % de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 % de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Aperçu des titres en portefeuille au 31 décembre 2015

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles en ligne à l'adresse www.goodmanandcompany.com dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale†	Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative totale†
Canada	50,4	Actions	50,4
		Trésorerie	50,4
		Autres éléments de passif net	(0,8)

Par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative totale†	Tous les titres	Pourcentage de la valeur liquidative totale†
Or et métaux précieux	21,7	Trésorerie	50,4
Métaux et mines diversifiés	12,2	Nevsun Resources Ltd.	7,6
Énergie	12,0	Asanko Gold Inc.	5,6
Autres	4,5	Secure Energy Services Inc.	4,7
		Primero Mining Corp.	4,3
		NexGen Energy Ltd.	4,0
		Kinross Gold Corp.	3,5
		Tamarack Valley Energy Ltd.	3,3
		Energizer Resources Inc.	3,1
		Belo Sun Mining Corp.	2,7
		DealNet Capital Corp.	2,5
		Endeavour Mining Corp.	2,4
		Kennady Diamonds Inc.	2,3
		Burcon NutraScience Corp.	1,6
		Talon Metals Corp.	1,5
		Integra Gold Corp.	0,9
		DealNet Capital Corp., bons de souscription, 0,50 \$, 18 févr. 2017	0,4
		Arena Minerals Inc., bons de souscription, 0,35 \$, 18 juill. 2016	0,0
		Coro Mining Corp., bons de souscription, 0,15 \$, 22 janv. 2017	0,0
		Talon Metals Corp., bons de souscription, 0,45 \$, 6 nov. 2017	0,0

† Valeur liquidative aux fins des opérations (environ 17 975 000 \$ au 31 décembre 2015).

Catégorie de ressources mondiales Dundee

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment les rubriques « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à sa stratégie, à ses risques, à son rendement prévu et à sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications en matière de réglementations gouvernementales, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive.

Nous invitons le lecteur à bien tenir compte de ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement, et nous lui recommandons de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au	31 décembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2015
Actif	
Actif courant	
Placements, à la juste valeur	9 227 \$
Trésorerie	9 053
Dividendes à payer	22
	18 302
Passif	
Passif courant	
Charges à payer	140
Frais de gestion à payer	33
Rachats à payer	5
	178
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 7)	18 124 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série	
Série A	17 633 \$
Série F	491
	18 124 \$
Nombre d'actions en circulation (note 7)	
Série A	1 867 490
Série F	51 924
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 8)	
Série A	9,44 \$
Série F	9,45 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Période close le (en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	31 décembre 2015
Revenu (perte)	
Revenus d'intérêts	5 \$
Revenus de dividendes	56
Autres variations de la juste valeur des placements :	
Variation nette de la plus-value latente des placements	222
Perte nette réalisée sur la vente de placements	(940)
	(657)
Charges (note 6)	
Frais de gestion	353
Frais d'administration liés aux porteurs d'actions	139
Frais d'information aux porteurs d'actions	103
Coûts de transactions	68
Honoraires d'audit	45
Droits de garde et frais bancaires	17
Frais juridiques	8
	733
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 390) \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série	
Série A	(1 387) \$
Série F	(3)
	(1 390) \$
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 9)	
Série A	(0,58) \$
Série F	(0,13) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONNAIRES RACHETABLES

Période close le (en milliers de dollars canadiens)	Série A	Série F	Total
Solde au 16 avril 2015	– \$	– \$	– \$
Émission d'actions pour échanges	40 804	–	40 804
Conversion d'actions	(511)	511	–
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 387)	(3)	(1 390)
Rachat d'actions rachetables	(21 273)	(17)	(21 290)
Solde au 31 décembre 2015	17 633 \$	491 \$	18 124 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période close le	31 décembre 2015
(en milliers de dollars canadiens)	
Activités d'exploitation :	
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 390) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Variation nette de la plus-value latente des placements	(222)
Perte nette réalisée sur la vente de placements	940
Achat de placements	(11 463)
Coûts de transactions	–
Produit de la vente de placements	9 963
Augmentation des dividendes à payer	(22)
Augmentation des rachats à payer	–
Augmentation des charges à payer et des frais de gestion à payer	173
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(2 021)
Activités de financement :	
Trésorerie reçue lors des échanges	32 611
Passif net repris lors des échanges	(251)
Actions rachetées	(21 286)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	11 074
Flux de trésorerie de la période, montant net	9 053
Trésorerie à l'ouverture de la période	–
Trésorerie à la clôture de la période	9 053 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent :	
Intérêts reçus	5 \$
Dividendes reçus	33 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

	Nombre d'actions	Coût† (en milliers)	Valeur comptable (en milliers)
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (50,9 %)			
Métaux et mines diversifiés (12,3 %)			
Coro Mining Corp., bons de souscription, 0,15 \$, 22 janv. 2017*	2 000 000	– \$	9 \$
Energizer Resources Inc.	6 516 714	523	554
Nevsun Resources Ltd.	365 000	1 341	1 369
Talon Metals Corp.	2 046 000	307	261
Talon Metals Corp., bons de souscription, 0,45 %, 6 nov. 2017*	1 250 000	–	42
		2 171	2 235
Énergie (11,9 %)			
NexGen Energy Ltd.	1 000 000	751	720
Secure Energy Services Inc.	100 000	787	836
Tamarack Valley Energy Ltd.	200 000	552	598
		2 090	2 154
Or et métaux précieux (22,0 %)			
Arena Minerals Inc., bons de souscription, 0,35 \$, 18 juill. 2016*	1 250 000	–	58
Asanko Gold Inc.	500 000	971	1 015
Belo Sun Mining Corp.	1 950 000	400	488
Endeavour Mining Corp.	55 750	390	425
Integra Gold Corp.	500 000	163	170
Kennady Diamonds Inc.	140 000	652	421
Kinross Gold Corp.	250 000	731	628
Primero Mining Corp.	250 000	854	780
		4 161	3 985
Autres (4,7 %)			
Burcon NutraScience Corp.	136 622	361	280
DealNet Capital Corp.	625 000	250	456
DealNet Capital Corp., bons de souscription, 0,50 \$, 18 févr. 2017*	312 500	–	117
		611	853
COÛT ET VALEUR COMPTABLE DES PLACEMENTS (50,9 %)		9 033	9 227
COÛTS DE TRANSACTIONS (0,0 %) (note 3)		(29)	–
TOTAL – COÛT ET VALEUR COMPTABLE DES PLACEMENTS (50,9 %)		9 004 \$	9 227 \$

Le coût moyen ou la juste valeur de certains titres peuvent être des montants différents de zéro, mais arrondis à zéro.

† S'il y a lieu, les distributions provenant de placements reçues sous forme de remboursement de capital sont portées en diminution du prix de base rajusté des titres en portefeuille.

* Ces titres ne sont pas cotés et sont évalués au moyen de techniques d'évaluation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES

1. Le Fonds

a) Organisation du Fonds

La Société de fonds mondiaux Dundee (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 1 Adelaide Street East, Suite 2100, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries constituées d'un nombre illimité d'actions. Au 31 décembre 2015, Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI » ou le « gestionnaire ») était le porteur et le propriétaire réel de la totalité des actions ordinaires en circulation.

Au 31 décembre 2015, la société n'avait émise qu'une catégorie d'actions, la Catégorie de ressources mondiales Dundee (le « Fonds »). Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés de ressources canadiennes au profil risque/bénéfices avantageux, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital. Le Fonds a été constitué le 13 avril 2015 et les actions du Fonds (les « actions ») ont été émises le 15 avril 2015. L'établissement principal du Fonds est situé au 1 Adelaide Street East, Suite 2100, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Le 15 avril 2015, la Société en commandite de ressources CMP 2013 (« CMP 2013 ») a transféré son actif net d'environ 40 800 000 \$ au Fonds en échange d'environ 4 080 000 actions de série A du Fonds, qui ont été distribuées aux commanditaires de CMP 2013 le 20 avril 2015. Les commanditaires de CMP 2013 ont reçu 62,1280 actions de série A du Fonds pour chaque part de CMP 2013 qu'ils détenaient en date du 15 avril 2015. Cette opération est traitée comme une souscription en nature et comptabilisée au poste « Émission d'actions pour échanges » à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration du gestionnaire, le 28 mars 2016.

b) Gestionnaire

En vertu de la convention de gestion, le Fonds a fait appel au gestionnaire à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds. Le gestionnaire a pour responsabilité de fournir au Fonds des services de placement, de gestion et d'administration et autres. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de Dundee Corporation, société de placement canadienne ouverte indépendante, inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « DC.A ».

c) Dates de présentation de l'information financière

L'état de la situation financière est arrêté au 31 décembre 2015. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et le tableau des flux de trésorerie portent sur la période comprise entre le 15 avril 2015, date d'entrée en activité du Fonds, et le 31 décembre 2015. Dans le présent document, le terme « période » désigne la période indiquée précédemment.

Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds à titre d'entité comptable distincte.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

3. Résumé des principales méthodes comptables

a) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours du marché. Conformément aux dispositions du prospectus du Fonds, les placements sont évalués selon le dernier cours pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations par action. Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

b) Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Le Fonds classe ses placements comme étant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Certains des placements du Fonds ont été classés en tant qu'instruments financiers à la JVRN, car ils répondent aux critères permettant de les désigner comme détenus à des fins de transaction (« DFT »). Le Fonds a choisi de désigner comme actifs financiers désignés à la JVRN (« actifs désignés à la JVRN ») les autres placements ne répondant pas aux critères permettant leur classement en tant que DFT.

c) Autres éléments d'actifs et de passifs

La trésorerie et les dividendes à payer sont considérés comme des instruments financiers classés dans les prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti. De la même manière, les charges à payer, les frais de gestion à payer et les rachats à payer sont considérés comme des instruments financiers désignés comme étant d'autres passifs financiers et comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti de ces actifs et de ces passifs avoisine leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Selon la méthode du coût amorti, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

d) Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût des placements correspond au montant payé pour chaque titre, compte non tenu des coûts de transactions.

e) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts progressifs directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement et comprennent les honoraires et commissions versés à des placeurs pour compte, des conseillers, des courtiers et des contrepartistes, les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert. Les coûts de transactions relatifs aux instruments évalués à la JVRN sont comptabilisés à mesure.

f) Comptabilisation/décomptabilisation du revenu

Les actifs et passifs financiers du Fonds sont désignés comme étant à la JVRN à la date de l'opération, qui est la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter l'instrument. À partir de cette date, tout gain ou perte découlant des variations de la juste valeur de ces actifs et passifs est comptabilisé à l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie qui y sont attachés expirent ou si l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages découlant de sa possession ont été transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsqu'il s'est acquitté de ses obligations ou que celles-ci ont été annulées ou ont expiré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, et les dividendes sont inscrits à la date ex-dividende.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

g) Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

Le poste « Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action » figure dans l'état du résultat global et correspond à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de chaque série pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série pour la période. Voir la note 9 pour obtenir le calcul de la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action.

h) Attribution des revenus et des charges aux séries d'actions

Chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto (la « date d'évaluation »), les revenus gagnés et les charges communes engagées depuis la date d'évaluation précédente sont répartis proportionnellement entre les séries d'actions qui étaient en circulation à la date d'évaluation précédente, en fonction de la valeur liquidative de chacune des séries. Pour la période allant du 15 avril 2015 (date d'entrée en activité du Fonds) au 31 décembre 2015, aucune charge d'exploitation propre à une série n'avait été engagée.

i) Montants différents de zéro

Certains soldes présentés dans les états financiers peuvent être des montants arrondis à zéro.

j) Normes comptables publiées mais non encore adoptées

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette version, qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle méthode de classement des actifs financiers, fondée sur des principes, dépend des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Ce modèle se traduit par l'application à tous les instruments financiers d'un modèle unique de dépréciation qui exigera une comptabilisation plus rapide des pertes de créances prévues. En outre, le risque de crédit propre à une entité est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les profits découlant de la dégradation du risque de crédit propre à l'entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption par anticipation est permise. Le Fonds n'a pas encore évalué l'incidence totale qu'IFRS 9 aura sur ses états financiers, ni décidé si cette norme sera adoptée par anticipation.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

a) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Le Fonds doit poser un jugement important pour déterminer si un instrument financier ne répondant pas aux critères permettant de le classer comme détenu à des fins de transaction peut être classé dans les actifs désignés à la JVRN. Pour classer un instrument financier dans les actifs désignés à la JVRN, le Fonds doit évaluer s'il fait partie d'un groupe d'instruments financiers qui est géré conformément à une stratégie de placement établie et dont le rendement est évalué à la juste valeur.

b) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

La détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est l'un des principaux éléments à l'égard desquels le gestionnaire doit exercer son jugement, l'estimation pouvant être complexe ou subjective. La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers non cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire pose des hypothèses fondées sur les conditions du marché à la date des états financiers. Tout changement à ces hypothèses par suite d'une modification des conditions du marché peut avoir une incidence sur la juste valeur publiée des instruments financiers. Les techniques d'évaluation comprennent l'application d'une décote d'illiquidité aux prix cotés sur les marchés, l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

5. Impôts

a) Imposition des sociétés de fonds communs de placement

La société est une société de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La société étant une société de fonds communs de placement, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 33,33 %. Cet impôt est remboursable à raison de 1 \$ par tranche de 3 \$ de dividendes imposables versés, dans la mesure où ceux-ci sont versés aux actionnaires. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu les dividendes. La société est aussi assujettie à l'impôt au taux des sociétés sur les gains en capital et les autres revenus. Tout impôt payé sur les gains en capital est remboursable selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement des gains en capital aux porteurs d'actions sous forme de dividendes de gains en capital. Comme elle est en mesure d'obtenir un remboursement de l'impôt sur les dividendes et les gains en capital et que ses charges d'exploitation sont suffisantes pour compenser ses autres revenus, la société ne comptabilise pas de charge pour un tel impôt.

b) Reports prospectifs de pertes

La société peut cumuler des pertes nettes en capital et des pertes nettes autres qu'en capital. Le montant net des pertes en capital peut être reporté indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net qui se réalisera par la suite. Les pertes autres qu'en capital des exercices clos après 2005 peuvent être reportées pendant au plus 20 ans. Au 31 décembre 2015, la société ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée.

6. Charges et opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, y compris le personnel clé, qu'il lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal du Fonds. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, plus les taxes, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 %, plus les taxes, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont calculés quotidiennement et payés mensuellement, selon un pourcentage de la valeur liquidative aux fins des opérations à la fin du mois, conformément à la convention de gestion du Fonds.

En contrepartie des services-conseils de gestion de portefeuille fournis par le gestionnaire, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, d'environ 353 000 \$ pour la période close le 31 décembre 2015.

b) Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F du Fonds. La prime de rendement, si elle est payable, équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative de référence. La valeur liquidative de référence correspond à i) la valeur la plus élevée par action ou à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et de B) le rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

« Valeur la plus élevée » s'entend, pour une action, du montant le plus élevé entre i) le prix d'émission de cette action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable d'une année civile où une prime de rendement a été versée au gestionnaire, exclusion faite, dans chacun des cas, de l'incidence de toutes distributions par action effectuées par le Fonds sur la valeur liquidative de l'action. Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne des rendements simples i) du sous-indice du pétrole et du gaz S&P/TSX; ii) du sous-indice métaux et minerais diversifiés S&P/TSX; iii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iv) de l'indice composé S&P/TSX, pour la période suivant la dernière période où une prime de rendement a été versée pour la série en question (ou pour la première période où une prime de rendement pourrait être versée depuis l'établissement du Fonds).

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Au 31 décembre 2015, aucune prime de rendement n'a été versée au gestionnaire ou n'était due à celui-ci.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

c) Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de dépôt, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 31 décembre 2015, le Fonds devait au gestionnaire environ 35 000 \$ au titre de dépenses engagées en son nom.

En outre, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 106 000 \$ pour la période au titre des frais de services administratifs rendus par celui-ci au cours de la période.

d) Commissions de courtage

Les commissions de courtage relatives aux opérations sur titres effectuées au cours de l'exercice se sont élevées à environ 68 000 \$. Une tranche d'environ 15 000 \$ a été versée à Valeurs mobilières Dundee ltée (« DSL »), filiale de GCICI. Les accords de paiement indirect, s'il y a lieu, correspondent aux montants payés indirectement aux tiers par l'entremise d'un courtier pour des services, autres que des opérations sur titres, reçus par le Fonds. Aucun montant n'a été versé au titre des accords de paiement indirect pour l'exercice ou l'exercice précédent.

e) Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2015, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire. Pour la période close le 31 décembre 2015, le Fonds a versé environ 11 000 \$ à titre de frais du CEI. Ces frais sont inscrits au poste « Frais d'information aux actionnaires » de l'état du résultat global.

7. Actions rachetables

Les actions du Fonds sont rachetables à leur valeur liquidative, au gré de l'actionnaire et selon les modalités du prospectus. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, comme ils sont mentionnés dans son prospectus. Les actions ont été émises au prix de 10 \$ l'action, sous réserve d'une souscription minimum de 1 000 \$.

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 ») des IFRS, les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter à son gré ou au gré du porteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ne répondent pas aux critères d'IAS 32 de classement dans les capitaux propres. Par conséquent, elles sont classées comme passifs financiers aux fins de la présentation de l'information financière.

Le tableau suivant présente l'évolution des actions en circulation :

Nombre d'actions en circulation	31 décembre 2015	
	Série A	Série F
Ouverture de la période	–	–
Actions émises pour échanges	4 080 442	–
Conversion d'actions	(53 812)	53 853
Actions rachetées	(2 159 140)	(1 929)
Clôture de la période	1 867 490	51 924

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

8. Rapprochement de l'actif net par action selon les IFRS et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'actif net par action selon les IFRS et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action. Les principales raisons de l'écart entre ces deux montants sont rattachées à l'évaluation des bons de souscription. Voir la note 4.

	31 décembre 2015	
	Série A	Série F
Valeur liquidative aux fins des opérations, par action	9,36 \$	9,37 \$
Actif net selon les IFRS, par action	9,44 \$	9,45 \$

9. Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

La diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, s'établit comme suit pour la période close le 31 décembre 2015 :

	31 décembre 2015	
	Série A	Série F
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (en milliers)	(1 387) \$	(3) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	2 392 850	22 426
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action	(0,58) \$	(0,13) \$

10. Risques associés aux instruments financiers

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix) et le risque de concentration. Le gestionnaire cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours aux services de conseillers en valeurs professionnels expérimentés qui surveillent régulièrement la répartition optimale du Fonds et les événements qui se produisent sur le marché, et qui diversifient le portefeuille de placement conformément à l'objectif du Fonds.

Pour aider à la gestion des risques, le gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance visant à surveiller les activités de placement du Fonds et à assurer le respect de l'objectif et des directives de placement de celui-ci. Les risques importants auxquels s'expose le Fonds sont décrits ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la contrepartie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel pourrait être exposé le Fonds peut émaner de l'achat d'instruments de créance, d'opérations sur titres (bons de souscription compris), ou de l'utilisation de services de garde, de prêts ou de comptes bancaires, le cas échéant.

Au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune exposition importante aux instruments de créance.

Toutes les opérations de placement sont réglées à la livraison, ce qui réduit le risque de défaut des contreparties. La livraison de titres vendus n'a lieu qu'une fois le paiement reçu par le dépositaire et, inversement, le paiement d'un achat n'est effectué qu'une fois les titres livrés au dépositaire. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations. Lorsque le Fonds négocie des titres cotés et non cotés par l'entremise d'un courtier, il ne fait appel qu'à des courtiers reconnus inscrits auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées. En outre, les opérations de garde sont exécutées par des contreparties notées A ou plus par l'agence de notation Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit lié aux opérations sur titres est faible.

Le Fonds ne fait des dépôts d'actifs qu'auprès de sociétés de bonne réputation et habilitées à agir à titre de dépositaire en vertu du *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectifs*. Cependant, dans les cas de faillite ou d'insolvabilité de ces sociétés, les titres ou les autres actifs déposés auprès d'elles peuvent être exposés au risque de crédit, ou l'accès à ces titres ou aux autres actifs peut être retardé ou restreint.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Le Fonds détient également des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces placements sont présentés, dans l'inventaire du portefeuille, comme des titres faisant l'objet de restrictions. En outre, le Fonds cherche à conserver des positions en trésorerie suffisantes pour maintenir ses liquidités.

Les passifs financiers figurant dans l'état de la situation financière sont des passifs courants dont le règlement est donc prévu dans un délai d'un an après la date de clôture des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du Fonds varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. Au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change est principalement attribuable aux instruments financiers (trésorerie) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Au 31 décembre 2015, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de change.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition à l'autre risque de prix est surtout attribuable aux actions et aux produits de base, le cas échéant. Au 31 décembre 2015, environ 9 227 000 \$ de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds étaient exposés à l'autre risque de prix. Si les cours de ces placements avaient diminué ou augmenté de 5 %, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 461 000 \$.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds :

Pourcentage de l'actif net (%)	31 décembre 2015
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION	50,9
Métaux et mines diversifiés	12,3
Énergie	11,9
Or et métaux précieux	22,0
Autres	4,7

11. Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

Niveau 1 – Les données utilisées sont les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour les actifs et les passifs identiques. Les instruments financiers classés au niveau 1 comprennent des actions cotées activement négociées et d'autres titres de placement cotés. Le gestionnaire n'ajuste pas le cours de ces instruments.

Catégorie de ressources mondiales Dundee

NOTES ANNEXES (suite)

Niveau 2 – Les données utilisées comprennent les données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement ou indirectement pour les actifs et les passifs durant la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier, notamment les prix cotés sur des marchés actifs pour les actifs et les passifs similaires. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent des titres négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués en fonction des cours du marché ou des cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières qui sont étayées par des données observables. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent les obligations de société de la catégorie investissement, les bons de souscription non négociés sur un marché actif et certaines actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, pour lesquels les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de l'absence de liquidité.

Niveau 3 – Les données utilisées sont des données de marché non observables. Les instruments financiers classés au niveau 3 sont fondés sur au moins une donnée non observable importante, car leur valeur n'est pas établie selon les cours du marché. Les instruments de niveau 3 comprennent les actions et les titres de créance de sociétés fermées. Puisqu'il n'existe aucun cours observable pour ces titres, le gestionnaire a utilisé des techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les évaluations de niveau 3 sont revues chaque trimestre par le comité d'évaluation du Fonds, qui évalue les données utilisées par le modèle et les résultats obtenus avant de déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des évaluations des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2015.

31 décembre 2015				
(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	9 001 \$	– \$	– \$	9 001 \$
Bons de souscription	–	226	–	226
Total des instruments financiers	9 001 \$	226 \$	– \$	9 227 \$

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie. La totalité des passifs financiers du Fonds était comptabilisée au coût amorti.

31 décembre 2015				
Actifs financiers (en milliers)	Actifs désignés à la JVRN	DFT	Prêts et créances	Total
Placements, à la juste valeur	9 001 \$	226 \$	– \$	9 227 \$
Trésorerie	–	–	9 053	9 053
Dividendes à payer	–	–	22	22
Total	9 001 \$	226 \$	9 075 \$	18 302 \$

Le tableau qui suit présente les pertes nettes sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour la période close le 31 décembre 2015 :

Actifs financiers à la JVRN (en milliers)	31 décembre 2015
DFT	226 \$
Actifs désignés à la JVRN	(888)
Total	(662) \$

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions de

Catégorie de ressources mondiales Dundee (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et le tableau des flux de trésorerie pour la période du 15 avril 2015 (date d'établissement) au 31 décembre 2015, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

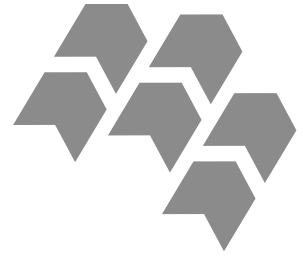
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période du 13 avril 2015 (date d'établissement) au 31 décembre 2014, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 28 mars 2016



CATÉGORIE DE RESSOURCES MONDIALES DUNDEE

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT DES REGISTRES

SGGG FUND SERVICES INC.

60 RUE YONGE
SUITE 1200
TORONTO (ONTARIO) M5E 1H5

888.967.0038

GOODMAN & COMPANY, INVESTMENT COUNSEL INC.

1, RUE ADELAIDE E., BUREAU 2100
TORONTO (ONTARIO) M5C 2V9

SERVICE À LA CLIENTÈLE

866.694.5672
www.goodmanandcompany.com